L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 JUILLET 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN 22 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à l'angle des rue Chartres et St. Louis—meubles et effets.

Par Vincent & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—1° Propriétés vendues de grande valeur. 2° Propriétés, rue St-Pierre. 3° Belle maison cottage rue Bienville et 4° rue Douane—marchandises sèches, notions, etc.

Par S. Guinault, rue Dauphine No 217—un lot de meubles.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et brodequins; linge de cimetière.

Par D. K. Morphy, aux Nos. 108 et 110 rue des Magasins—blanc de céruse, fruits conservés, tabac à chiquer, madère, sherry, porto, &c.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à l'angle des rues St-Louis et de Chartres, au dessous de l'Hôtel St-Louis, Deuxième District, à la vente aux enchères de meubles et effets mobiliers.

ATTENTION:

Fruits à l'eau-de-vie! Tabac à chiquer, &c. Voir l'annonce de D. K. Morphy, encanteur.

Blanc de céruse.—Voir l'annonce de D. K. Morphy, encanteur.

Immigration.

☞ M. Daniel Dennett, agent de la Compagnie d'Immigration et de Homestead en cet Etat, a prononcé devant la Société Historique de la Nile-Orléans une adresse pleine de renseignements intéressants et de hautes considérations sur la situation ou plutôt sur la question de la Louisiane. Nous y avons puisé quelques uns des faits de statistique mentionnés dans notre article d'aujourd'hui. Mais le document de M. Dennett est fort riche et peut donner lieu à le nombreux emprunts. Nous y aurons recours souvent.

Dépréciation Générale et Remède.

Quand nous parlons de la décadence de la Louisiane, nous avons la certitude qu'un grand nombre de nos lecteurs se rassurent en pensant que pour mieux faire ressortir nos arguments contre le gouvernement radical, nous nous livrons à des exagérations calculées et qu'au fond notre opposition est plus systématique que juste. Nous nous sentirions grandement à l'aise s'il en était ainsi, et nous nous estimerions heureux si l'on nous prouvait qu'en effet nos appréciations sont fausses ou tout au moins erronées. Mais nous défions qui que ce soit de nous démontrer qu'à la vérité se trouve dans la thèse opposée à celle que nous soutenons et que le général Banks, avec son *nouvel ordre de choses que les habitants de la Louisiane ne comprennent pas*, disait-il, avait raison en nous annonçant les merveilles du travail libre avec la race noire.

Ces merveilles, dont le général Banks parlait par anticipation, ne se sont point réalisées, et à leur place nous n'avons que décadence, pauvreté et ruine. Veut-on des faits? Mieux que cela, veut-on des chiffres? Nous avons dit souvent à quel degré de dépréciation les propriétés urbaines étaient descendues et à quel néant de revenu les propriétaires étaient réduits; la preuve en est acquise chaque jour; voyons maintenant si, dans les campagnes, le nouvel ordre de choses a mieux réussi et si les terres et plantations ont pu, mieux que les maisons, résidences, jardins et parcs de la Nouvelle-Orléans, échapper à la baisse.

Les propriétés appartenant à la succession Henry Doyal, dans la paroisse d'Ascension, qui valaient autrefois $2,500,000 et qui étaient assessées avec les esclaves, $1,800,000, n'étaient plus estimées que $100,000 en 1872 et ne pouvaient se vendre à ce prix.

L'habitation de V. Aime, dans la paroisse Saint-Jacques, valant autrefois $1,000,000, n'a pu trouver un acheteur à $200,000 en 1871; un an plus tard, elle n'était plus estimée que $125,000: un an plus tard encore elle était offerte vainement à $75,000: enfin il y a un peu moins d'un an qu'on créancier en a fait, contre son gré, l'acquisition au prix de $50,000. Il ne pourrait trouver ce prix aujourd'hui.

La plantation Linwood, dans la paroisse Ascension, valant $300,000 en 1860, ne vaut plus que $10,000 d'après l'estimation d'experts assermentés.

Les habitations, plantations et fermes de la Louisiane estimées à $284,000,000 en 1860, ne représentaient plus qu'une valeur de $68,000,000 en 1870. Ou ne les estimerait pas à plus de $50,000,000 aujourd'hui.

En 1860, il y avait en culture 2,700,000 acres de terre. En 1870, il n'y en avait plus que 2,000,000 et aujourd'hui il n'y en a plus que 1,000,000. Si la décadence continue, il n'y aura plus de culture dans cinq ou six ans. Il est sûr et certain que le nègre engagé à $30 par mois ne produit pas de quoi le payer.

La Banque des Citoyens possède 51 plantations, dont six seulement sont en état de culture, à ce qu'on nous assure. Quelques-unes sont occupées par des colons de hasard qui cultivent des parcelles et ne payent presque rien à la Banque. Les hypothèques s'élèvent à des millions que la Banque ne pourra plus retrouver. C'est un cataclysme comme on n'en a jamais vu. La Jamaïque n'est pas tombée plus bas. Nombre de sucreries et de cotonneries ont passé des mains des planteurs dans celles des négociants de la Nile-Orléans, et d'ici à quelques années ces mutations forcées de propriétaires seront universelles.

Aujourd'hui cultiver le sol c'est courir à sa ruine, et ceux qui prennent lieu et place des planteurs pour se couvrir de leurs avances y perdront tout.

Après la guerre, on voulut sauver les plantations abandonnées faute de bras, et l'on pensa à introduire des travailleurs nègres des Etats rapprochés du Nord. Il en vint en effet une vingtaine de mille dont l'introduction coûta au million de piastres. Mais cette sédition a fait plus de mal que de bien. Ces 20,000 travailleurs ne furent pas plus tôt arrivés qu'ils devinrent politiques. Ils firent causes commune avec les démagogues de toutes les nuances, et chaque coup de pioche, qu'ils ont donné au sol louisianais, a coûté en mauvaise législation dix fois plus qu'il n'a rendu en culture. Ils ont aspé l'Etat au lieu d'en labourer le sol.

On avait dit cependant que si les planteurs avaient les capitaux et la main-d'œuvre, ils feraient encore venir assez de produits pour entretenir le commerce et payer largement aux facteurs le prix de leurs avances. Qu'est-il arrivé? La plupart des planteurs ont été forcés de manquer à leurs engagements. Beaucoup même n'ont ni faire leurs frais, et les facteurs et négociants ont perdu en cette affaire une douzaine de millions de piastres.

Voilà où nous en sommes. Que ces échecs du moins nous servent de leçons! Ils nous apprennent que nous ne devons pas compter sur la race nègre pour restaurer la prospérité de l'Etat et que, loin d'appeler à nous l'émigration noire, nous devons la détourner et même l'empêcher d'une manière absolue, si nous pouvons. Il est clairque tant que les votes de cette race pourront balancer les votes blancs nous ne devrons compter sur aucune amélioration. Loin de là, la situation empirera sans cesse.

Il en serait ainsi en Virginie, en Georgie et dans le Texas, si en ces trois Etats la race blanche n'y est été plus nombreuse que la race noire. Cela explique comment la première a pu, non encore sans beaucoup de difficulté, répondre au ascendant sur l'autre et abolir ou tout au moins corriger la législation radicale. Les Virginiens, les Georgiens et les Texiens n'ont pas à craindre maintenant que les nègres des autres Etats aillent se joindre aux leurs pour leur imposer des lois violentes et de matéfice. Ils savent bien qu'ils y seraient mal reçus. Mais ils viendront en Louisiane où ils seront appelés par les nôtres comme pays de coïncage pour leur race aux Etats-Unis. Ce danger est le plus grand de tous et nous devons l'éviter à tout prix si nous voulons que la bonne émigration blanche vienne à nous.

Un Nouveau Chemin de Fer pour aller au Lac.

Plusieurs concessions de droits de passage ont été faites dans ces dernies temps à diverses compagnies de ville qui n'en ont pas profité. Nous devons croire que les plans avaient été mal conçus et que c'est à cela qu'il faut attribuer l'abandon des lignes concédées. Quant aux capitaux, ils ne manquent pas, mais on n'aime pas à les placer dans des entreprises qui n'offrent aucune perspective de revenu. Autrefois, on aurait pu ne pas y regarder de si près: ce qu'on perdait d'un côté, on le gagnait de l'autre. Aujourd'hui, ce qui est perdu est bien perdu et ne revient pas. De là, la prudence extrême des capitalistes. Ce n'est pas nous qui les blâmerons dans un moment surtout où l'avenir de cet Etat n'apparaît que sous des couleurs fort sombres.

Il est question, toutefois, d'un projet de chemin de fer qui nous semble appartenir à la catégorie de ces entreprise si rares où le succès est à peu près certain en dépit de tout événement. Nous voulons parler d'un chemin de fer qui, partant du centre de la ville, irait sur les bords du lac pour y bifurquer en autant de branches que cela conviendrait aux intérêts de la Compagnie. Le projet n'est pas nouveau, mais on n'avait jamais été d'accord sur le point de départ pas plus que sur la ligne à suivre. Cette difficulté paraît résolue aujourd'hui et la voie ferrée s'ouvrirait sur le terrain neutre de la rue du Bassin à son intersection avec la rue du Canal, du côté du second district de la ville, et suivrait la rue du Bassin jusqu'à la rue Conti par où elle se continuerait pour gagner la rue Bernadette et de là la rue d'Orléans, où elle trouverait une chaussée, toute prête, la chaussée du Canal, pour la conduire au lac. Arrivée là, la Compagnie aurait le privilége de continuer sur la digue de la Compagnie de dessèchement, à supposer que cette digue soit construite, ce que nous ignorons, un réseau d'embranchements qui la mettraient en rapport avec les parties les plus riches ou les plus fréquentées de la banlieue de la ville.

L'exécution de cette ligne, bien que fort étendue, ne présente aucune difficulté et l'exploitation en conterait fort peu, attendu qu'on pourrait se servir du moyen de traction imaginé avec succès par le Dr. E. Lamm, dont nous avons rapporté la déplorable fin, il y a à peine quelques jours. Un réservoir de vapeur serait établi rue Bernadette et là cesserait le travail des mulets. Il y a gros à économiser par ce moyen, et l'on nous assure que la Compagnie du chemin de fer de Carrollton n'épargnera pas moins de $40,000 annuellement en poussant jusqu'à la rue Jackson, ses chars mis en mouvement par le nouveau système.

Nous croyons que le Conseil de Ville s'occupera, aujourd'hui même, de la concession sollicitée, et nous ne voyons rien qui s'oppose à ce qu'elle ait lieu. Le point de départ est central, la rue Conti est centrale aussi, à égale distance de la rue du Canal et de la rue St-Pierre, où passe le chemin de fer d'Orléans; le reste de la ligne ne soulève non plus aucune objection; nous ne voyons donc rien qui puisse empêcher le vote d'une ordonnance à cet égard, si d'ailleurs elle est complète et qu'elle embrasse toutes les garanties nécessaires en pareille matière.

CHANGEMENT DE LOCAL.—On verra dans une notice insérée plus loin, que M. D. Lopez a l'intention de transférer son établissement de confiserie et son salon-restaurant de la rue du Canal, 154, au coin des rues Canal et Bourbon où il sera installé dans les premiers jours d'août; c'est là que M. Lopez continuera à répondre aux fantaisies des dames et des gourmets en ne négligeant rien de ce qui peut flatter les palais les plus délicats et les plus difficiles. La réputation de M. Lopez nous est un sûr garant que son établissement nouveau répondra à la haute opinion que le public consommateur a toujours eu de son habileté et de sa grande expérience.

TAPIS, TOILES CIRÉES, ETC. — En été il faut préparer ses appartements pour l'hiver, comme en hiver il faut préparer ses appartements pour l'été. Les maîtresses de maison qui ont à faire des renouvellements de tapis ou de nattes, ne peuvent rien faire de mieux que d'aller visiter la maison Elkin & Co., rue du Canal 108, où elles trouveront un choix magnifique de tous les articles qu'elles pourront désirer. Elles admireront tout particulièrement des toiles cirées magnifiques, offertes à très bon marché.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

Louisiane.

Nous trouvons les nouvelles suivantes dans la *Sentinelle* de Thibodaux:

BRULÉE. — Une femme de couleur, employée par l'habitation Ridgefield, voulant raviver son feu, s'est imaginé dit-on, d'y verser dessus de l'huile de charbon. Le feu a immédiatement fait explosion et le liquide enflammé s'est communiqué à ses vêtements. Cruellement brûlée, elle est morte peu de temps après.

PRISON.—La prison, baptisée depuis sa construction la Bastille de la paroisse Lafourche, prend, depuis que le nouveau shérif là a sous sa charge et surveillance, un aspect fort réjouissante. Aujourd'hui, cet édifice, qui faisait autrefois horreur à tous les amis de la liberté humanitaire, a l'air d'un petit palais. Toutes les ouvertures sont peintes en noir brillant comme l'aile du corbeau et encadrées d'une bordure de la plus pâre blancheur. Si l'intérieur est aussi bien restauré que l'extérieur, les accusés et les coupables y seront on ne peut plus confortablement logés.

CHARRUE A VAPEUR.—Samedi dernier, M. Warren Prescott, l'inventeur d'une charrue à vapeur, dont le modèle a été exposé à la dernière foire industrielle et agricole de la Louisiane, a du recevoir expérimentés son invention. Quoique l'inventeur n'ait pas obtenu le résultat auquel il veut atteindre pour rendre son instrument indispensable à l'agriculture, cependant les avantages qu'il a déjà obtenus par les améliorations qu'il y a apportées depuis qu'elle est sortie du chantier, nous permettent de croire qu'elle n'est pas loin d'avoir résolu le problème.

PONTS.—Les Directeurs de la Compagnie du Pont de Thibodaux ainsi que M. Morgan, propriétaire du chemin de fer *Morgan's La and Texas R. R.*, profitent de ce que le sacs du bayou laissent pour réparer les piemiers le pont de Thibodaux et le second celui du Lafourche Crossing. Le tablier de celui de Thibodaux est déjà entièrement renouvelé et les ouvriers sont actuellement occupés à réparer la pièce ferme sur laquelle il tourne. Ceux-ci prétendent qu'ils peuvent exécuter ce travail, sans qu'on soit obligé d'intercepter la circulation, mais il est des gens prétendent s'y connaître qui soutiennent le contraire.

Quant au Pont du Crossing, c'est une autre affaire; il doit être reconstruit à neuf et tout en fer. Les circulations des chars n'en sera pas pour cela interrompue, car, en démolissant l'ancien pont, des travaux provisoires ont été exécutés à cet effet, sans cependant gêner la pose du nouveau.

(Extraits du *Courier de la Louisiane.*)

— Un de nos correspondants, démeurant près de Centreville, paroisse Ste-Marie, nous écrit que celui-ci, et les planteurs sont également désespérés en ce qui concerne le rapport de maïs, cet automne, car il a été découvert dans son voisinage que cette récolte sera aux trois-quarts plus forte qu'on ne le croyait généralement. Nous comprenons bien cela d'après cette nouvelle, mais nous craignons qu'elle ne soit prématurée.

LA NOUVELLE SUCCURSALE DE M. BROUGHTON.—Nous apprenons que toutes les machines destinées à la nouvelle succursale de M. J. H. Broughton sont sur les lieux, prêtes à être installées aussitôt que le bâtisse sera terminée. M. Manns, un ingénieur de la Nile-Orléans, est retenu pour les travaux de l'installation.

Il est rare, par le temps qui court, de voir en construction des entrepôts de cette classe, pourvus de machines entièrement neuves, et nous sommes content d'apprendre que M. Broughton a eu assez de succès pour qu'il ait pu faire une telle dépense.

MAIS DU MEXIQUE.—M. Alfred Lastrapes, fils St-Martin, cultive cette année une quantité de maïs du Mexique, la graine duquel lui avait été envoyée par M. P. S. Wilts, de la Nile-Orléans. On assure que ce maïs atteint une hauteur surprenante, et quoique les épis soient plus petits qu'à l'ordinaire, le grand nombre sur chaque plante rend cette variété beaucoup plus productive que toute autre.

Quand ce maïs aura atteint sa maturité nous espérons d'en obtenir tous les détails de M. Lastrapes, pour l'information de nos lecteurs.

FOIN DE LA LOUISIANE.—M. Spooner, demeurant à la Nouvelle-Orléans, a récemment visité notre partie du pays, dans le but d'obtenir une localité favorable à la culture du foin et commencer ce commerce sur une assez grande échelle pour fournir le marché de la Louisiane. Mais le saison étant déjà trop avancée, il a dû se résoudre à attendre jusqu'au printemps prochain.

Dans une conversation que nous avons eue avec lui sur ce sujet, M. Spooner nous a fait part de plusieurs expériences qu'il avait faites avec de la graine de timothé, et qui, paraît-il, l'ont convaincu que cette graine vient même mieux ici que dans aucun pays plus au nord.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud-est, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107

— Nous lisons dans le *Messager* de New-York:

L'administration des postes américaines a fait récemment des ouvertures au gouvernement de Berlin dans le but de conclure une convention sur l'échange des cartes postales entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Le gouvernement de Berlin, sans repousser ces ouvertures, a répondu qu'il préférait attendre l'issue de la convention postale internationale, qui doit se réunir à Berne, au mois de septembre prochain.

Cette convention a pour objet d'arriver à l'établissement d'un prix uniforme d'affranchissement des lettres pour tous les pays. Les Etats-Unis sont invités à se faire représenter à cette convention.

On croit à Washington qu'en ce qui concerne la France, la convention n'obtiendra pas qu'elle se rallie à une réduction générale des ports de lettres, parce que le gouvernement de Versailles ne veut pas que ses recettes postales diminuent.

— Nous trouvons dans la *Minerve* de Montréal les renseignements suivants sur le nombre des émigrants arrivés cette année dans la province de Québec:

" En deux mois et demi, depuis le 15 avril jusqu'au 4 juillet inclusivement, il est arrivé dans notre province 905 émigrants qui ont de suite été placés à leur satisfaction. Ils ont trouvé ici ce que nos compatriotes vont chercher aux Etats-Unis. Voici un tableau qui donne le nombre des émigrants suivant leur nationalité:

Nationalité	Nombre
Français	489
Habitants de îles Britanniques	277
Belges	76
Suisses	18
Italiens	19
Allemands	19
Bavarois	2
Danois	3
Russe	1
Suédois	2
Total	905

" Le gouvernement canadien ne fait pas d'avance aux émigrants. La grande majorité payent le prix entier du voyage. Beaucoup d'entre eux possèdent un certain capital, et l'on calcule que les émigrants débarqués depuis le commencement de 1873 ont enrichi le Canada de plus de deux cent mille francs."

VERSAILLES.

4 JUILLET 1873.

Les résultats de la séance de mercredi sont plus considérables qu'on ne pouvait l'espérer; la majorité s'est affirmée avec une résolution et une énergie qui ont dû singulièrement dérouter les agitateurs qui avaient songé à jeter la désorganisation et la confusion dans son rangs. Le trouble d'esprit des partisans de M. Thiers se révèle dans les organes inspirés par l'ancien président; l'état de désarroi du centre gauche ne leur laisse plus aucune illusion sur la portée politique de ce groupe; ne pouvant se décider cependant à renoncer à leurs prétentions gouvernementales, ils cherchent partout des alliés pour renforcer leurs rangs, qui s'éclaircissent; la pique de main que M. Thiers donna, mardi dernier, à la station de Versailles, au chef des radicaux, à M. Gambetta, n'était pas un témoignage isolé de la tendresse que l'été de 25 collèges électoraux conservateurs professe aujourd'hui pour le "*fou furieux*" du gouvernement de Bordeaux.

Le journal le plus autorisé de M. Thiers, celui qui a juré de planter sa tente à côté de celle de l'ancien président, le *Bien Public*, se confondait hier soir en paroles caressantes, en douceurs aimables, devant M. Gambetta.

Le premier résultat de la séance de mercredi aura donc été de sceller l'alliance entre la République de M. Thiers et celle de M. Gambetta. Il ne peut exister désormais aucun doute, M. Thiers, qui n'a pas tenu ses engagements avec les royalistes, tient à prouver aux radicaux qu'on l'a méconnu, lorsqu'on a estimé qu'il était incapable de mettre son grand âge au service des idées radicales. M. Thiers est rangé de dernier le chef des conservateurs, il est aujourd'hui tout fier d'être le premier capitaine de Gambetta. On ne peut plus s'y tromper, et nous devons remercier M. Thiers et le *Bien public* de la franchise avec laquelle ils opèrent leur évolution: c'est un enseignement dont les moins perspicaces tireront profit. Nous n'avons qu'un regret, c'est qu'ils viennent tard.

Cette nouvelle situation prise par M. Thiers doit faciliter la tâche du nouveau gouvernement. Cette équivoque, connue sous le nom de République conservatrice, a cessé d'être; tous les républicains sont désormais confondus sous une même étiquette: le radicalisme; ils obéissent tous à un même chef, M. Gambetta. Ce ministère a dû se rendre compte de la force ministérielle qui l'appuierait chaque fois qu'il montrerait une attitude résolument conservatrice, et qu'il ferait hautement et franchement appel à la confiance de l'Assemblée; qu'il ne recule pas devant le maudat qui lui a été confié et le rôle qu'il a accepté; ce mandat, c'est celui de réorganiser les forces conservatrices du pays, dissoutes sous l'action néfaste de M. Thiers; ce rôle, c'est de gouverner avec toutes les forces conservatrices, sans arrière-pensée comme sans préoccupation, consistant, sur toutes les questions graves, la majorité qui a confiance en lui, et fort de l'avis de la majorité, s'inspirant des nécessités de la situation, de gouverner avec vigueur, franchise et honnêteté.

Jusqu'ici le ministère a rempli consciencieusement son mandat, et la confiance de la majorité ne lui a pas fait défaut; un instant on avait pu craindre qu'une divergence se produisît sur la question de Portiunité de la mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles.—M. le duc de Broglie, avec une grande netteté d'allures et un sens politique remarquable, a compris le danger et tenu compte des avis désintéressés de ceux qui n'ont d'autre intention que de sauvegarder l'œuvre du 24 mai.

M. le duc de Broglie a compris tout ce que les conservateurs attendaient de son intelligence politique et de son dévouement au pays; toutes divergences ont cessé, et le résultat a été pour le chef du cabinet un grand triomphe personnel, pour les conservateurs un nouveau motif de se montrer tous unis dans l'œuvre commune, tous confiants dans les délégués qu'ils ont choisis pour l'accomplir.

Décormais, il n'y a plus à l'Assemblée que deux opinions en présence: les radicaux, commandés par M. Gambetta et servis par M. Thiers, et les conservateurs groupés en une majorité compacte, bien décidés à déjouer toutes les intrigues par leur franchise, à repousser toutes les violences par leur accord et à faire triompher la cause de l'ordre public.

Que le ministère ait confiance, le concours de tous les honnêtes gens lui maintenira son pouvoir, comme son œuvre de réorganisation et de conservation.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du jour. Bureau de vente 107, rue du Canal.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition on peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit de sûres pour vous dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y découvrera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les employés du chemin de fer de Morgan vont donner, dimanche, un grand pique-nique, auquel ils avaient bien voulu nous inviter; et à sept heures et demie du matin, une joyeuse troupe de bons vivants et de gais compagnons s'embarquait au ferry de la rue Ste-Anne et prenait les chars à Algier pour se rendre au bayou des Allemands, où devait avoir lieu la fête.

Il aurait été impossible de choisir un endroit plus pittoresque et plus agréable à la fois; et à l'ombre des grands arbres, chargés de mousse, qui bordent le bayou, les paniers de provisions une fois déposés, les invités, dont l'appétit avait été réveillé par la promenade et par l'air vif du matin, ont pu prendre sur l'herbe un excellent déjeûner.

Le comité d'invitation, composé de MM. Eugène Chassaignac, J. Johnson, A. H. Swanson, J. M. Knight et R. Naill, tenant à recevoir dignement les hôtes de la Compagnie, avait fait dresser, auprès de la station, une vaste tente, au-dessus de laquelle flottait un drapeau portant l'étoile d'argent saumontée d'un M, avec ces mots: " Nos invités sont les bienvenus."

C'est dans cette salle de bal improvisée, que quelques jeunes gens et quelques jeunes filles intrépides se sont livrés au plaisir de la danse, en dépit des la chaleur accablante, aux sons mélodieux de l'excellente fanfare de Foulotto, qui avait été retenue pour la circonstance. Les autres invités et invitées, plus sages ou moins courageux,—comme on voudra bien l'entendre,—ont préféré organiser des parties de pêche et faire des excursions dans les buissons sur le bayou.

Vers trois heures, un dîner, non moins succulent que le déjeuner, a été servi, et les heures se sont écoulées gaîment, au milieu des joyeux propos et du choc des verres.

Ce n'est qu'à la nuit que les excursionistes sont revenus à la Nouvelle-Orléans, enchantés de leur journée et très sensibles à la politesse et à la courtoisie des employés de la ligne Morgan.

Nous ne pouvons que nous joindre à eux, et nous remercions encore une fois les aimables ordonnateurs de la fête, et plus spécialement le comité d'invitation, présidé par M. Eugène Chassaignac.

Un horrible assassinat a été commis samedi dernier, sur le Chemin de la Métairie. La victime est un Italien du nom de Joseph Sementa et son meurtrier est inconnu jusqu'à présent, du moins. Voici les seuls détails que nous avons pu recueillir:

Sementa se promenait tranquillement, vers six heures de l'après-midi, avec deux de ses compatriotes, nommés Joseph Concha et Joseph Vacaro, lorsqu'un individu qui était assis auprès du chemin, à la limite de la paroisse Jefferson et à l'entrée d'un bois, deux coups de feu sont partis d'un buisson, placé à dix pas à peu près des trois hommes, le malheureux Sementa est tombé, baigné dans son sang, pour ne plus se relever.

Son deux amis, effrayés et perdant la tête, se sont enfuis dans une direction, du côté de l'assassin, pour tenayer de désenvirer son visage.

Vacaro assure qu'il avait aperçu le canon d'un fusil derrière une haie. Les coups avaient que les deux coups de feu ne tuassent lirés, mais qu'il n'avait pas eu le temps d'avertir ses compagnons du danger qui les menaçait.

La police a fouillé le bois en tout sens et n'a pu trouver aucune trace. On ne connaissait pas l'ennemi au malheureux Sementa, qui est allé chercher en vain l'homme que lui a tué si lâchement.

Quel qu'il soit, nous ne doutons pas qu'un jour viendra où la justice pourra dire que ceux qui ont été du Mississippi portent sur leur front un signe qui les fait reconnaître et que le sang humain laisse une tache indélébile, que ne saurait effacer toute l'eau de l'océan.

Joseph Sementa était âgé de trente ans et demeurait au No 35 de la rue St-Pierre.

Les deux blessures qu'il a reçues étaient mortelles,—une balle lui a traversé la tête et l'autre le coeur.

Vacaro a été arrêté et sera gardé à la station de police jusqu'au moment de l'enquête préliminaire.

On se souvient peut-être du jeune Français dont on a trouvé le corps étendu sur la voie ferrée du chemin de Morgan. On accusait de ce meurtre un nègre du nom de Palmer, qui, pourvu pour un autre crime, se cache dans les bois et vit de rapine et de vol. Le chef de la police s'est décidé, samedi, à débrouiller cette affaire et à envoyer un sergent et deux hommes pour battre la forêt et tâcher de s'emparer du coupable. L'ordre a été exécuté, mais Palmer, malheureusement, n'a pu être arrêté.

En revanche, on a pris son compagnon de brigandage, un certain Jonas Ely, qui a eu déjà quelques démêlés avec la justice, et qui est certainement le complice de Palmer, sinon l'auteur même du crime.

Les polices ont trouvé aussi un pageot appartenant à leur prisonnier, qui contenait une chemise avec des manches ensanglantées.

Mons. Ely, a été interrogé immédiatement avec toutes les précautions possibles; seulement, comme il doit s'évanouir, on mettra tout en œuvre pour lui donner, avant peu, un ami Palmer comme compagnon de chambre.

FAITS DIVERS.—Des voleurs sont entrés dimanche soir dans la maison du docteur N. Stolzenberg, située au No 215 de la rue Esplanade.—Il est vrai, cependant, que quelques pièces d'argenterie ont été volées et ce sont ces seuls emplettes avec leur butin.

L'officier McGinn, du service secret, a arrêté dimanche après-midi, au No 106 de la rue Howard, un individu porteur de deux revolvers. Le Calay, accusé d'avoir volé à Anna Mandevillé, des bijoux évalués à $100.

Un petit garçon, âgé de quatre ans, nommé Brosia Maccichacco, jouant dimanche après-midi, à bord du bateau à vapeur *Jackson*, qui faisait le service du sin, est tombé accidentellement à l'eau et s'est noyé. On a retrouvé le corps du malheureux enfant et on l'a transporté à la résidence de son père, rue Clara, No 227.

George Meyer, qui s'appelle un ami, a été arrêté dimanche, par ordre de l'officier de la police secrète, accusé par M. Tabb Kinney de détournement de fonds.

James O'Brien n'est si généreux ni galant; et il l'a prouvé en donnant un coup de couteau au nommé Dunn, rue de Kalie Jones. Cette action blâmable lui a valu d'être enfermé à une station de police.

Il a plu à une lampe, pleine d'huile de pétrole, de faire explosion, dimanche après-midi, dans la maison de madame Lemoine, rue St. Philippe, près de la rue Claiborne.

Il y a eu, en définitive, plus de bruit que de mal.

M. Louis Demoie, paysant, vers cinq heures, dimanche matin, au coin des rues Howard et Dauphine, a été arrêté par un certain Abe Johnson, qui paraissait tout disposé à lui demander la bourse ou la vie. On ne sait ce qui aurait pu arriver, si un nègre, nommé Jean Jacques, surnommé le tire-laine, n'était survenu à temps et n'avait appréhendé au corps son homonyme.

Il y a eu cent quarante-quatre décès la semaine dernière, ainsi que le constate le rapport mortuaire du Bureau de Santé. Parmi ces décès, il faut 38 victimes et la fièvre congestive 9.—Il n'y a eu qu'un cas de petite vérole et un cas de fièvre jaune.

Du nombre des personnes qui ont succombé, 50 appartenaient à la race blanche et 45 à la race noire.

Il paraît que les citoyens de la Pègre ne sont pas les seuls à enfoncer les portes et à piller les magasins; les citoyens honnêtes de ceux qui n'ont d'autre intention que de sauvegarder l'œuvre du 24 mai.

M. le duc de Broglie a compris tout ce que les conservateurs attendaient de son intelligence politique et de son dévouement au pays; toutes divergences ont cessé, et le résultat a été pour le chef du cabinet un grand triomphe personnel, pour les conservateurs un nouveau motif de se montrer tous unis dans l'œuvre commune, tous confiants dans les délégués qu'ils ont choisis pour l'accomplir.

Décormais, il n'y a plus à l'Assemblée que deux opinions en présence: les radicaux, commandés par M. Gambetta et servis par M. Thiers, et les conservateurs groupés en une majorité compacte, bien décidés à déjouer toutes les intrigues par leur franchise, à repousser toutes les violences par leur accord et à faire triompher la cause de l'ordre public.

Que le ministère ait confiance, le concours de tous les honnêtes gens lui maintiendra son pouvoir, comme son œuvre de réorganisation et de conservation.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du jour. Bureau de vente 107, rue du Canal.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition on peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit de sûres pour vous dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y découvrera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents et n'entre dans nos bureaux et ne donne.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine dans les journaux de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, $3 pour 6 mois.

(Communiqué.)

Monsieur le Dr Gauthier.

Monsieur—C'est après avoir lu le certificat que le très Rév. P. Peltier vous a remis en reconnaissance des soins que vous lui avez donnés, que je suis allé à vous avec une recommandation du Rév. Père, et que je vous ai présenté ma fille souffrant depuis très longtemps d'une affection de l'oreille, extrêmement grave, que les longs traitements de très médecins différents, n'avaient pu soulager. Je crois donc de mon devoir de vous prier, à mon tour, d'accepter ceci un certificat comme témoignage de ma reconnaissance, et qui portera à la connaissance de tous ceux qui le liront, qu'après quelques semaines de traitement, vous avez rendu l'ouïe à ma chère enfant et avez fait cesser les horribles douleurs de tête et l'abondante suppuration qui étaient la conséquence de son mal. Ma guérison rapide est pour nous un bonheur que nous devons, Monsieur, à votre grand art de guérir les maladies les plus graves. Je suis heureux, et ce certificat, bien faible expression de mes sentiments de reconnaissance, peut, en vous faisant connaître, être utile à d'autres malades.

Recevez, Docteur, l'assurance de ma sincère reconnaissance.

THOMAS ARBURY,
Rue St. Ferdinand, entre Bienville et St. Claude.
10 juil—tf

Décédée hier, à quatre heures et demie, MARIE LOUISE LEON, âgée de deux mois, fille de Napoléon Léon et d'Augustine Wilms. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à quatre heures P. M. Les amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le corps est exposé rue Tchoupitoulas, chez son père.

Décédée hier, à midi, Mme Vve AUGUSTE BUREAUT (née Bée) native de Lyon (France) à l'âge de 76 ans. Les amis et connaissances des familles Bureaut et Lacoste-Bée seront priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures de midi. Le corps est exposé rue Hôpital, N° 151, entre Bienvenue et Remparts.

☞ Les journaux de Marseille et de Lyon sont priés de le produire.

Décédé à la Grande-Ile, le 20 juillet 1873, le jeune HENRY DUGUÉ, à l'âge de 8 ans. Son amis et ceux des familles Dugué, Livaudais, Drouet et Delbergé, ainsi que les membres du barreau, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu le 22 juillet, à 4 heures P. M. Le corps est exposé rue St-Charles, N° 405.

Décédé, hier à 3 heures et demie P. M., à l'âge de vingt ans, François Eléonard BILLIEUX, fils de F. Ingénac Billieux et de Rhoda Duncan. Des amis et connaissances et ceux des familles Billieux et Duncan sont priés, sans autre invitation, d'assister à son funérailles qui auront lieu cette après midi à quatre heures et demie. Le corps est exposé rue Prytanée, entre Ursulines et St-Philippe.

De la part de sa famille.

A VIS spécial aux Soldats et Marins Louisianais.—Tout dans les mains des Etats-Unis, les pensions, les primes, les terres, les bons, les dommages et l'argent du Trésor d'un Etat, tout cela, tout cela appartient aux soldats et marins de l'Union. Pour obtenir leurs pensions et le bénéfice de toutes ces choses, ceux qui les ont gagnées doivent s'adresser à moi. Les réponses aux questions de ma circulaire, qui ont été publiées dans les journaux, sont les seules que je donne. Les frais d'enregistrement ne sont payables qu'à un trésorier fédéral, le cas de l'enregistrement, le 31 juillet. Les soldats et marins qui ne sont pas enregistrés, l'enregistrement ne sera plus, et ils ne pourront plus obtenir leurs pensions. Les frais d'enregistrement ne sont payables qu'à un trésorier fédéral, le cas de l'enregistrement, le 31 juillet. Les soldats et marins qui ne sont pas enreg